



Communiqué de Presse

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 2 juin 2022

Reims, le 12 mai 2022

Le Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire se tiendra le jeudi 2 juin 2022, à 15 heures, au Domaine Pommery à Reims (51100).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 25 avril 2022 et dans les « Documents préparatoires », mis en ligne sur le site de la Société, à l'adresse suivante : <https://www.vrankenpommery.com/finance/communiques-et-information-reglementee/>.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans l'Avis de réunion ainsi que dans les « Documents préparatoires ».

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <https://www.vrankenpommery.com/finance/communiques-et-information-reglementee/>, dans la rubrique « Communiqués et informations réglementées » et sur la page dédiée à l'Assemblée Générale <https://www.vrankenpommery.com/finance/assemblee-generale/>, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole est un acteur majeur en Europe et le deuxième acteur Champenois. Le groupe gère 2 600 hectares en propriété ou en exploitation, répartis sur 4 vignobles implantés en Champagne, en Provence, en Camargue et dans le Douro. Le groupe exerce son activité dans les métiers de la vigne, de l'élaboration de vins, et de la distribution et commercialisation, avec un engagement fort en matière de valorisation des terroirs, de viticulture durable et de préservation de l'environnement.

Son portefeuille de marques comprend :

- les Champagnes Vranken, Pommery & Greno, Heidsieck & Co Monopole, Charles Lafitte, et Bissinger & Co ;
- les Portos Rozes et Sao Pédro, et des vins du Douro Terras do Grifo ;
- les Camargue Domaine Royal de Jarras, et Pink Flamingo ;
- les Provence Château La Gordonne, et La Chapelle Gordonne, ;
- les Sparkling Wines : Louis Pommery California, Louis Pommery England, et Brut de France.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris (code « VRAP ») et Bruxelles (code VRAB »). Code ISIN : FR0000062796.

Contacts

Vranken-Pommery Monopole :

Franck Delval, Directeur des Contrôles Financiers
+33 3 26 61 62 34, comfi@vrankenpommery.fr

Presse

Laurent Poinso, +33 1 53 70 74 77 lpoinso@image7.fr
Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, cdoligez@image7.fr
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, caroline.simon@image7.fr



VRANKEN-POMMERY MONOPOLE - SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 134 056 275 EUROS

5, PLACE GÉNÉRAL GOURAUD - BP 1049 - 51689 REIMS CEDEX 2 - TÉL. : 33 (0)3 26 61 62 63 - FAX : 33 (0)3 26 61 63 88
348 494 915 RCS REIMS - SIRET : 00054 - N° TVA : FR 36 348 494 915 - APE : 4634 Z